

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
LA WILAYA DE BOUIRA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction de L'hydraulique de la wilaya de Bouira porte a la connaissance de l'ensemble des entreprises ayant soumissionné au titre de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales n°22/2025, pour la réalisation du projet : **Réhabilitation des réseaux d'AEP pour les dairas : Sour El Ghozlane, M'chedallah ,Lakhdaria,Bordj Okhris)**

Projet :

Lot N° 14: Réhabilitation du réseau d'AEP chef lieu , commune de Sour El Ghozlane

Paru dans les quotidiens nationaux et le BOMOP : Algérie confluences » en langue étrangère et

" الان " en langue arabe en date du 12/08/2025

Après l'évaluation des offres techniques et financière, le marché est attribuer provisoirement sur la base de résultat suivant :

Projets	Entreprise	Note Technique /50	Délai	Montant de la Soumission	Montant Corrige	N° D'identification fiscale
Lot N°14	ETB-TCE ETPH Matari Youcef	36	04 mois	19.957.728,00 DA	16.444.848,00 DA	188103502026186

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Bouira dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la parution du présent avis.

En outre et conformément à l'article 82 aliéna 5 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics les autres soumissionnaires, sont invités à se rapprocher de la direction de L'hydraulique de la wilaya de Bouira , au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.